

*Questions orales***QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

LA CONDITION FÉMININE

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, j'ai une question pour la ministre responsable de la condition féminine. Il semble y avoir de grandes divergences entre le secrétaire d'État et le ministre des Finances en ce qui concerne les conséquences exactes des récentes compressions budgétaires sur l'avenir de quelque 80 centres pour les femmes, répartis dans l'ensemble du Canada.

La ministre a dit qu'elle n'était pas sûre que ses collègues du cabinet «sachent réellement quels genres de services ces centres fournissent». La ministre sait que ces compressions vont avoir des conséquences désastreuses pour les femmes cherchant à se protéger de la violence familiale, ainsi que pour celles qui souhaitent améliorer leur formation pour échapper au chômage ou qui veulent suivre des cours d'alphabétisation. La ministre pourrait-elle confirmer qu'elle a persuadé le secrétaire d'État et le ministre des Finances de rétablir le financement de ces centres, ou bien admettra-t-elle qu'elle a déjà échoué dans sa défense des femmes du Canada?

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la condition féminine): Monsieur le Président, je pense que le meilleur avenir pour les femmes de ce pays sera assuré par une économie saine et prospère et les emplois qu'elle créera, de sorte qu'elles puissent travailler à leur autosuffisance et à leur indépendance. C'est exactement ce que propose le ministre des Finances dans son budget, un budget qui garantira aux femmes, pour l'avenir, l'aide et les possibilités économiques qu'elles attendent.

• (1420)

J'ajouterais que les réalisations de ce gouvernement en matière d'appui aux femmes dans leurs aspirations sont sans égales. Le programme de 40 millions de dollars pour aider les femmes victimes de violence familiale contribue largement à la solution d'un problème qui n'avait jamais été abordé auparavant. Il y a également la nomination de femmes et les travaux effectués pour promouvoir l'équité en matière d'emploi.

Ce que fait le gouvernement, et ce que je ferai avec la collaboration de mes collègues, c'est promouvoir l'égalité

des femmes et travailler avec mes homologues provinciaux et locaux à garantir que les services pour les femmes et les questions féminines soient considérés convenablement.

* * *

LE FINANCEMENT DES PROGRAMMES ÉTABLIS

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, la ministre vient d'admettre qu'elle ne considère pas que les Canadiennes sont au nombre de nos richesses nationales.

M. Epp: Elle n'a rien dit de tel.

[Français]

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Dans son Budget, le ministre a, pour la première fois, pris la décision de limiter les paiements faits aux provinces en vertu du Régime d'assistance publique du Canada, sans consulter ces dernières et sans leur donner le préavis requis par la loi.

Le ministre sait que les enfants des familles pauvres vont subir les conséquences de son projet. Il devrait savoir que 48 p. 100 des enfants pauvres au Canada habitent dans les provinces qu'il a choisies pour cible.

Ma question est très simple: Comment le ministre peut-il justifier que l'on s'efforce de réduire le déficit en le faisant payer par les enfants les plus pauvres de notre pays?

[Traduction]

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)): Monsieur le Président, le chef de l'opposition est complètement dans l'erreur.

Les provinces font partie du problème et elles doivent participer à sa solution. Je puis dire au député qu'elles ne vont pas en pâtir. Prenez l'Ontario, par exemple, qui a haussé ses dépenses de 10,2 p. 100 par année au cours des cinq dernières années et qui a augmenté de 7 014 le nombre de ses bureaucrates, pendant que le gouvernement fédéral réduisait son déficit et s'efforçait de contenir la dette nationale.

Le député dit que les provinces n'ont pas les moyens d'encaisser cela. C'est absurde. Elles peuvent l'absorber, d'autant plus que cela ne représente qu'environ un p. 100 de leur budget. Elles peuvent très bien participer à la lutte contre le déficit.